

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 73 (1985)

Heft: [8-9]

Artikel: Les démographes n'avalent pas la pilule

Autor: Chaponnière, Corinne

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277664>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ment des générations, la nouvelle pyramide des âges de notre population, la répartition de la sécurité sociale, la proportion d'étrangers dans le pays, les conséquences économiques de la diminution de la fécondité, etc. Il est intéressant de comparer ces études, même brièvement, car elles présentent deux points de vue politiques opposés : l'une** est de tendance malthusienne, l'autre*** essaie de comprendre les causes de la dénatalité et de chercher des remèdes à ses effets pervers.

Pourquoi stabiliser la population à son niveau actuel ou même la réduire ? Parce que, disent les auteurs de la première étude, la Suisse est déjà surpeuplée ; les surfaces cultivables, insuffisantes ; la qualité de la vie, la sécurité et l'environnement, menacés. Il n'y aurait pas d'inconvénients à laisser le nombre des habitants reculer de 6,5 à 5,5 millions, et c'est à cela que devrait tendre une politique démographique. Et d'un !..

La dénatalité, c'est en fait la disparition des « grandes » familles. Le passage de 2 à 3 enfants semble aujourd'hui poser de gros problèmes : il implique probablement un changement de logement et assez certainement de style de vie : nouvelle répartition des revenus entre besoins de première nécessité et « extras », utilisation des loisirs, travail de la femme, etc.

On décèle facilement, selon les auteurs de la deuxième étude, un certain nombre de facteurs sociaux à l'origine de la dénatalité, et seule une véritable politique familiale pourrait y répondre. Il est ainsi manifeste que la courbe de la fécondité suit de près celle de la nuptialité (il n'y a que 4 % de naissances hors mariage) ; or, actuellement le taux de nuptialité n'est guère que de 58 % pour les femmes et 60 % pour les hommes, et le nombre croissant des divorces raccourcit la durée des unions conjugales. Autre exemple : si le taux de fécondité moyen est en baisse, il varie selon les cantons : de 1,14 à Bâle Ville, 1,25 à Genève, 1,36 à Zurich, jusqu'à 2,24 à Obwald et 2,48 à Appenzell RI. Des facteurs tels que l'urbanisation croissante de la population suisse ou la conjoncture économique interviennent également. Notons enfin, quoi qu'il y ait encore beaucoup à dire, que si les taux de nuptialité et de fécondité varient de façon sensible, ils le font de façon imprévisible, et les projections à long terme sont sujettes à caution.

UNE POLITIQUE DE LA POPULATION

Les essais de politique familiale n'ont, dans la plupart des cas, guère donné les résultats attendus. Des allocations pour enfants ou à la mère au foyer ne sauraient suffire. Il faudrait intégrer la politique proprement familiale dans un effort

plus large, esquissé sous le nom de politique de la population. Une politique qui, tout en garantissant les libertés de choix individuels, chercherait à assurer le mieux possible le bien-être général et une certaine stabilité démographique, par exemple par un bon équilibre entre la fécondité des Suisses et l'immigration. Elle engloberait des mesures diverses : fiscales, pour le logement, la sécurité sociale, l'emploi, l'accueil de l'enfant, la reconnaissance de la valeur du travail ménager, l'intégration des étrangers, etc.

Ces mesures doivent être coordonnées. Même le groupe de démographes, sociologues et économistes qui plaident pour une politique de la population, sont

conscients qu'elle devrait rencontrer, pour être réalisable, un large consensus, et plus encore être précédée d'un changement dans les mentalités et les habitudes. Est-ce un simple vœu pie ? Déterminer quel est aujourd'hui le niveau optimal de la population pour la Suisse est déjà un choix politique.

Perle Bugnion-Secretan

* Halwyllstrasse 15, 3003 Berne.

** Conception pour une politique démographique suisse, Association suisse pour l'étude des problèmes démographiques, Grabenstrasse 21, 3052 Zollikofen.

*** Les Suisses vont-ils disparaître ? Société suisse de statistique et d'économie politique, groupe d'étude « Démographie ». Ed. Paul Haupt, Berne.

LES DEMOGRAPHES N'AVAIENT PAS LA PILULE



Le célèbre démographe français Alfred Sauvy, dans une conférence donnée récemment à Genève, faisait à propos de la dénatalité de l'Europe la constatation suivante :

« Les démographes, les spécialistes, les sociologues et les médecins se demandent comment il se fait qu'à partir de 1965, tous les pays occidentaux ont vu leur natalité plonger. Il n'y a pourtant pas de phénomène plus facile. A ce moment-là, il y avait dans tous les pays un certain nombre d'enfants non désirés : 20 % environ. Sans qu'on le sache bien, c'est eux qui assuraient l'équilibre démographique. Le jour où on a pu refuser ces enfants qui n'étaient pas voulus, la natalité a diminué. Vingt ans après, la plupart des démographes n'ont pas encore réanalysé ce lien. »

Ou les démographes dont parle A. Sauvy ont un manque d'imagination frisant l'incompétence, ou ils ne tiennent pas à proclamer ce lien, dont il ne peuvent qu'être conscients, entre la dénatalité et le perfectionnement de la contraception. La deuxième hypothèse semble plus plausible que la première. Comment peut-on supposer en effet, que des démographes ou des médecins n'aient pas rapproché la baisse de la natalité de la diffusion des moyens contraceptifs ?

Avec Alfred Sauvy, il faut toutefois reconnaître que les spécialistes n'insistent pas trop, en tout cas, sur cette cause élémentaire de la dénatalité, préférant souvent développer des thèses plus générales, ou plus sophistiquées, sur cette mystérieuse régression des naissances. Tout s'explique pour certains par des

calculs économiques, pour d'autres par une crise globale de notre civilisation, pour d'autres encore par un phénomène cyclique qui produirait alternativement des générations creuses et nombreuses s'autorégulant naturellement.

LE CHOIX DES FEMMES

Si l'on invoque en revanche la pilule comme cause primordiale de la dénatalité, on se trouve confronté, inévitablement, à la problématique du choix des femmes. Celles-ci, de plus en plus généralement, peuvent déterminer le nombre de leurs enfants. Comment expliquer dès lors la dénatalité autrement que par le fait que des femmes **désirent** effectivement moins d'enfants que ce que la société attend d'elles pour se renouveler ?

La tâche des démographes devient ainsi délicate. Si beaucoup d'entre eux jugent nécessaire de relever la natalité au moins jusqu'au taux de remplacement de la population, ils sont bien forcés d'affronter le choix des femmes et des familles... choix que personne ne peut remettre en cause !

De quelque côté que l'on se trouve, les explications données à la baisse de la fécondité ont souvent le fâcheux défaut de correspondre à un processus de progrès. Parmi celles que l'on entend fréquemment : le recul de la mortalité infantile, qui limite le nombre de naissances « nécessaires » ; l'amélioration du niveau de vie, avec l'apparition de nouveaux besoins concurrençant le désir d'enfant ; le changement du statut de la femme, enfin, avec la place nouvelle qu'elle a pris dans la société.

Comme le fait remarquer M. E. Diserens dans « Les Suisses vont-ils disparaître ? »¹, il faut dès lors se poser la question suivante : « S'inquiéter de la baisse de la fécondité, voire la condamner, ne revient-il pas à refuser d'un bloc tous les changements intervenus ces dernières années, et en particulier dans les normes, les valeurs et les représentations collectives en vigueur dans notre société d'aujourd'hui ? »

Marilène, 31 ans, mariée sans enfant : « Être père, dans la société actuelle, ne me poserait aucun problème ! »

Le changement du rôle de la femme dans la société figure donc quasi systématiquement dans la liste des causes de la dénatalité. Ce n'est pourtant, dans une large mesure, qu'une conséquence du choix initial qu'a offert l'amélioration des techniques de contraception. La place prise par les femmes dans le monde du travail, en particulier, serait impensable sans les moyens actuels de maîtriser la maternité. Et le fait même qu'il est au-

¹ Cf. note *** ci-dessus.



Une décision difficile à prendre.

Photo Roland Burckhard

jourd'hui socialement admissible pour les femmes d'opter pour d'autres destins que celui de mère provient lui aussi du choix rendu possible par la contraception. Ainsi, quelles que soient les formulations qu'on lui donne, la première condition de la dénatalité demeure le fait que ni la grossesse ni même le rôle social de mère ne sont plus imposés aujourd'hui aux femmes comme ils l'étaient encore récemment. Il reste alors à comprendre pourquoi le droit de choisir signifie inéluctablement une baisse de la fécondité : pourquoi les femmes désirent peu d'enfants, ou pas d'enfant... et jusqu'où le droit de choisir équivaut réellement à une liberté de choix.

L'ENFANT MANQUANT

Les quelques statistiques dont nous disposons en Suisse (nous verrons plus loin toutes celles qui font défaut !) offrent principalement des corrélations entre fécondité, nuptialité, divorcialité et mortalité. Le premier chiffre que nous retenons est l'indicateur conjoncturel de fécondité. En 1966, il y avait en moyenne 2,52 enfants par femme. Près de vingt ans plus tard, il y en a un de moins : le dernier indicateur, datant de 1982, ne révèle plus que 1,55 enfant en moyenne par femme en âge de procréer. Où est-il passé, cet enfant manquant ?

Il faut alors se tourner vers d'autres indicateurs. L'âge par exemple : si l'on observe le taux de fécondité par tranche d'âge, on s'aperçoit que s'il a diminué dans tous les groupes, la chute la plus spectaculaire se manifeste chez les femmes entre vingt et vingt-quatre ans (un tiers de naissances en moins entre 1971 et 1978 !). Mais plus intéressante encore est l'évolution du mariage dans son

rapport avec la fécondité. L'histoire démographique helvétique connaît en effet, un phénomène sans précédent. Alors que la proportion des célibataires s'était toujours maintenue, depuis cent cinquante ans au moins, aux environs de 10 %, l'indicateur actuel de nuptialité

Béatrice, 38 ans, 3 enfants : « Mon mari aurait voulu six enfants au moins ! Mais comment voulez-vous avoir même quatre enfants dans une société où il n'est pas permis d'avoir les dents de travers, et où à l'école, pendant la semaine blanche, on se moque des gamins qui ne savent pas déjà skier... »

laisse présager, s'il se maintenait sur une longue période, une proportion de 34 % de célibataires dans les années à venir, sans compter les personnes veuves ou divorcées.

Cette chute du taux de mariage compte évidemment pour beaucoup dans la diminution des naissances en Suisse. Il vaudrait alors la peine de distinguer les populations des femmes mariées et des célibataires, pour voir où a passé ce fameux enfant manquant, disparu des statistiques entre 1966 et aujourd'hui...

LES ENFANTS FONT-ILS LE MARIAGE ?

On sait que le seuil de remplacement d'une population exige 2,1 enfants par femme en âge de procréer. Or, le taux de fécondité en Suisse s'élève, nous l'avons dit, à 1,55 enfant. Si on se limite toutefois à la fécondité des femmes mariées, on trouve une moyenne de 2,04

enfants. Quant à la fécondité des femmes non mariées, elle est dans notre pays une des plus basses d'Europe : les naissances hors mariage ne forment que 5,5 % des naissances totales en 1982,

Anne-Marie, 29 ans, célibataire, sans enfant : « Je crois que peu de femmes décident de ne pas avoir d'enfants. Il s'agit plutôt d'une non-décision. »

contre 8 % en RFA, 13 % en France, près de 20 % en Autriche et en Grande-Bretagne, et 35 % au Danemark.

Ceci appelle plusieurs commentaires. Le premier, c'est qu'on ne peut apparemment guère compter en Suisse que sur la population mariée pour assurer le renouvellement des générations. Or, cette population se fait toujours moins nombreuse. Il est alors tentant d'expliquer la dénatalité par la moindre intensité de la nuptialité, ce que font d'ailleurs la plupart des démographes.

Mais peut-être est-ce aussi l'inverse : les couples qui ne veulent pas d'enfant ne se marient plus aujourd'hui. Plusieurs éléments plaident en faveur de cette hypothèse. Dans la diminution générale de la fécondité, on observe depuis 1976 une hausse relative de la fécondité légitime, qui s'expliquerait bel et bien, selon des démographes, par « la disparition dans l'effectif des mariés des couples les moins désireux d'avoir des enfants »². En d'autres termes, c'est moins parce que les gens ne se marient plus qu'il y a moins d'enfants, que parce que les gens veulent moins d'enfants qu'ils ne se marient pas !

En outre, les statistiques fédérales montrent bien que les couples ont des enfants plus rapidement après le mariage qu'auparavant. Raison de plus pour croire que c'est moins le mariage qui « produit » les enfants que le désir d'enfants qui produit aujourd'hui le mariage. On revient ainsi à la case départ : s'il y a moins d'enfants, c'est que les couples, ou les femmes, veulent moins d'enfants ; les autres paramètres ne pourraient bien être que des effets secondaires, plutôt que des causes, de ce phénomène.

CINQ FEMMES POUR DIX

A partir de là, plusieurs scénarios sont possibles pour lutter, si besoin est, contre la dénatalité. On peut se plaindre que les femmes n'ont pas assez d'enfants, mais aussi se plaindre qu'il n'y a pas assez de femmes qui ont des enfants. La distinction peut paraître simpliste, mais elle porte une distinction de taille.

Si l'on admet que la société helvétique demeure semblable à elle-même, et que

² Id.



Autrefois, une vocation indiscutée.

c'est donc aux femmes mariées de renouveler les générations, leur taux de fécondité devrait atteindre non pas 2,04, comme il l'est actuellement, mais 3,36 enfants chacune ! Ce modèle n'a rien d'exagéré, puisque ses auteurs³ n'ont fait que considérer le taux de nuptialité actuelle, ainsi qu'un taux d'infécondité des couples, d'une part, de stérilité, d'autre part, tout à fait réalistes (4 % chacun).

Lourde tâche donc pour les femmes mariées fécondes si c'est à elles que revient le soin d'assurer la descendance d'une population dont 34 % actuellement ne se marie pas et reste donc, pour la plupart, sans enfant ! Attendre des femmes « plus d'enfants », si l'on vise le seuil de renouvellement des générations, équivaut en gros à demander à cinq femmes d'enfanter pour dix — compte tenu de celles qui n'ont pas, ne

Sylvie, 33 ans, 2 enfants : « J'attends de pouvoir déménager pour mettre le troisième en route ! (...) Si j'avais l'âge, les revenus et l'espace nécessaires, j'aurais six enfants. »

veulent pas, ou ne peuvent pas avoir d'enfants.

Tournons-nous vers ces dernières, précisément, pour évoquer la deuxième variante de la baisse de la fécondité : à côté des femmes « qui n'ont pas assez d'enfants », il n'y aurait « pas assez de femmes qui ont des enfants. » Le rapport fédéral sur « L'évolution démographique en Suisse depuis 1971 »⁴ ne nous fournit malheureusement que le nombre moyen

³ Id.

⁴ Cf. note * ci-dessus.

d'enfants par femme mariée, mais pas le nombre de mariages qui demeurent inféconds. Ce qu'il indique en revanche, c'est, comme nous l'avons dit, que la proportion des célibataires effleure des sommets jamais atteints auparavant, parmi lesquels une toute petite minorité ont des enfants. Il est donc évident que le taux de célibat joue un rôle prépondérant dans le ralentissement de la natalité. Plus que la diminution du nombre d'enfants par femme, c'est bien la diminution du nombre de mères qui semble peser le plus dans la chute des naissances.

LES « CHOIX » IMPOSES

Mais à quoi bon distinguer l'insuffisance du nombre de mères de l'insuffisance du nombre d'enfants, puisque le résultat est le même ? Il est vrai que l'un comme l'autre agissent sur le taux général de fécondité. Mais il est en revanche probable que leurs causes ne soient pas les mêmes, et partant, leurs remèdes.

Comme on le sait, la pilule n'a fait que limiter les naissances en fonction du choix personnel de chaque femme. Mais il est évident que derrière ce choix git toute une série de facteurs qui déterminent l'attitude procréatrice. Comment expliquer autrement le fait qu'une majorité écrasante de couples suivent la norme des deux enfants, au moment même où les moyens contraceptifs permettent tous les choix possibles ? En outre, plusieurs enquêtes révèlent un écart systématique entre le nombre d'enfants désiré dans l'idéal, et le nombre souhaité concrètement. Pour les couples qui désirent une descendance, il n'y a en fait de « choix » que celui d'adapter (le plus souvent à la baisse) le nombre des enfants aux conditions de vie du couple : revenu, logement, etc. — les causes du rétrécissement des familles sont pour la plupart connues.

UN DESERT STATISTIQUE

Il n'en va pas de même des causes pour lesquelles les femmes ou les couples n'ont pas d'enfants. Quand bien même il s'agit là d'une source importante de dénatalité, tant les enquêtes sociologiques éludent purement et simplement la question. Il est vrai que des tabous lui sont liés. Parmi les couples sans enfant, il paraît difficile de savoir combien d'entre eux sont volontairement inféconds. Et plus encore parmi les femmes célibataires, il est pour ainsi dire exclu de connaître la proportion de refus délibérés du mariage ou des enfants.

Mais d'autres enquêtes seraient à la fois réalisables et instructives. On dit que la promotion sociale des femmes compte parmi les causes du « refus d'enfant ». Or, après de vaines recherches, l'Office fédéral de la statistique nous a confirmé

qu'il n'existait à sa connaissance aucune étude en Suisse ayant analysé des corrélations de ce type, pas même celle entre le niveau professionnel des femmes et leur nombre d'enfants !

Dans la vaste étude publiée récemment par la commission « politique de la population » sur la dénatalité helvétique⁵, on lit pourtant qu'un des premiers champs de recherche des démographes est celui de la « fécondité différentielle », où l'on s'efforce « de mettre en évidence les corrélations et surtout, si possible, les causalités existant entre la fécondité et des facteurs tels que :

- les éléments du statut socio-économique ;
- l'activité professionnelle des femmes ;
- les facteurs socio-culturels et de socialisation, etc.

Où se trouvent les résultats de ces recherches, c'est ce qu'on ne sait pas ; et l'Office fédéral de statistique ne le sait pas davantage.

DES LIEUX COMMUNS DEMENTIS

C'est une enquête menée à Genève entre 1974 et 1978 auprès des jeunes mariés⁶ qui nous fournit le plus d'indications sur les projets parentaux. Quoique limitée à un seul canton, et ne visant que les couples mariés, elle infirme d'ores et déjà un certain nombre de lieux communs.

Laurence, 36 ans, célibataire, sans enfant : « Je ne parviens pas à m'engager dans une expérience qui transformerait radicalement mon mode de vie actuel... »

Première constatation : quand on demande aux jeunes mariées combien elles désirent d'enfants, ce sont celles de formation professionnelle la plus poussée qui en désirent le plus ! Deuxième constatation : les couples qui optent pour un mode de vie égalitaire des conjoints (répartition des tâches domestiques et double activité professionnelle) ne désirent pas moins d'enfants que les couples « traditionnels ». Troisième constatation : la formation des épouses influence considérablement, en revanche, le calendrier des naissances. Après quatre ans de mariage, 63 % des femmes universitaires ou à profession « libérale » n'ont toujours pas d'enfant, contre seulement 19 % des ouvrières ou des femmes sans formation. Les auteurs de l'enquête se demandent dès lors si ce retard ne préfigure pas, pour nombre de couples, « le refus définitif (non encore « avouable » aujourd'hui) du rôle paren-

⁵ Cf. note *** ci-dessus.

⁶ Mariages au quotidien, J. Kellerhals, J.-F. Perrin, G. Steinauer-Cresson, L. Vonèche, G. Wirth, Favre, Lausanne, 1982.

tal ». L'enquête ne s'étant pas poursuivie au-delà de quatre ans, ce n'est toutefois qu'une hypothèse.

L'étude ne révèle pas, malheureusement, quelles raisons les femmes invoquent à ce retard. Les enquêteurs ont bien dressé la liste d'une dizaine « d'inconvénients éventuels » à la venue d'un enfant, mais c'est seulement aux femmes déjà mères qu'ils l'ont soumise ! Il eût pourtant été intéressant, nous semble-t-il, de demander aux femmes sans enfant auxquels de ces « inconvénients » elles étaient sensibles... au point de remettre à plus tard, voire indéfiniment, leurs maternités. Le fait est que ces « inconvénients » existent, et qu'ils sont apparemment puissants : ils conduisent celles qui désirent le plus grand nombre d'enfants à les reporter, paradoxalement, le plus longtemps !

Dans ce sens, il n'y a aucune raison de distinguer les femmes célibataires des femmes mariées. Rien ne prouve en effet, chez les premières une disparition du désir d'enfant ; la réticence au mariage exprime peut-être chez elles aussi une forte tension entre différentes aspirations, comme c'est le cas des femmes mariées qui reportent les enfants qu'elles désirent. Tension d'autant plus forte, vraisemblablement, que l'on a investi davantage, et depuis plus longtemps, dans d'autres modes d'épanouissement. Mais ce n'est encore là qu'une hypothèse : alors qu'on brandit le spectre de la dénatalité, on n'a pas encore vérifié quels sont concrètement les facteurs dissuasifs de la maternité. Une seule chose ressort des enquêtes : les hommes, eux, ne perçoivent d'enjeux concrets à la venue d'un enfant que sur le plan matériel...

QUI SONT LES ENFANTS DESIRES ?

Il est temps de revenir à l'hypothèse de départ, telle que la formulait Alfred Sauvy : la cause principale de la dénatalité serait qu'il n'y a plus que des enfants désirés. Hypothèse à la fois vérifiée et infirmée, selon ce qu'on appelle des enfants désirés. Tous les sondages révèlent, en effet, que la plupart des couples souhaiteraient, dans l'idéal, plus d'enfants qu'ils décident concrètement d'en avoir, la pilule n'aurait fait en quelque sorte que permettre aux couples un comportement procréateur réaliste : ce qui ne signifie pas que la « réalité » corresponde, en matière d'enfants, au désir profond des couples.

S'il est vrai que les couples d'aujourd'hui, à l'inverse d'autrefois, ont moins d'enfants qu'ils n'en souhaiteraient dans l'idéal, c'est sur cet écart entre le désir et la réalité que peut agir une politique démographique. Les projets les plus modernes de stratégie nata-

liste vont bien dans ce sens, puisqu'ils parlent de « réduire les tensions entre les aspirations et les pratiques pour les couples ». Ces projets ont donc pour hypothèse que ce sont les conditions conjoncturelles, inadéquates ou insuffisantes, qui empêchent les couples d'avoir plus d'enfants — un troisième enfant en particulier.

Anne, 30 ans, célibataire, sans enfant : « Pourquoi ? Je citerais en premier l'incompatibilité d'un enfant avec une activité professionnelle satisfaisante, dans mon métier, en tout cas. En deuxième seulement, l'instabilité de mon couple. »

Nous avons vu toutefois qu'un troisième enfant chez toutes les femmes mariées et fécondes, si utopique que soit cet objectif, ne suffirait pas à remonter le taux de fécondité jusqu'au seuil de renouvellement de la population. C'est le choix du rôle parental lui-même qu'il s'agit de rendre plus accessible, au vu du poids de l'infécondité dans l'évolution démographique. Seulement, tant que l'encouragement au rôle parental se confondra dans les esprits avec l'encouragement au rôle maternel traditionnel, il n'y a aucune chance d'enrayer l'infécondité féminine. Au même titre que l'urbanisation, l'élévation du niveau de vie ou l'émergence de la société des loisirs, le changement du rôle de la femme compte parmi les causes de la dénatalité **que l'on ne peut remettre en question** : auxquelles il faut donc s'adapter.

Comment ? C'est aux femmes de le dire, puisque ce sont elles qu'on accuse d'un « refus » de donner la vie. Aussi demandons-nous qu'un effort d'investigation statistique soit fait, au niveau fédéral, pour déterminer les facteurs réels de dissuasion à la maternité, entre autres par la vérification des corrélations entre l'attitude procréatrice et le statut socio-professionnel des femmes. Condition indispensable pour que les politiques natalistes ne s'élaborent pas totalement en vain !

Et s'il en ressort que le doublement du nombre de crèches ou l'augmentation des allocations familiales ne suffisent pas, il faudra alors admettre qu'un changement plus profond est nécessaire dans la répartition des tâches sociales : entre hommes et femmes, mais aussi parmi les hommes, et parmi les femmes. Car le temps est peut-être révolu où chacun avait sa fonction, les uns pour produire, les autres pour se reproduire. La fécondité, comme le travail, devrait pouvoir mieux se partager. Entre tous.

Corinne Chaponnière